

INTRODUCTION

Depuis quelques années, l'insertion professionnelle fait l'objet d'investigations empiriques multiples tant au niveau de la recherche que de la politique économique (1).

Pourtant, cette question reste encore mal maîtrisée en raison de la multiplicité des facteurs à prendre en considération et de la variété des cadres théoriques explicatifs.

La multiplication des études d'insertion renvoie à un certain nombre de préoccupations et de centres d'intérêt souvent fort éloignés.

Pour les organismes relevant du système d'enseignement par exemple, il s'agit d'appréhender et de mieux connaître le devenir des "formés", les professions exercées, ainsi que les difficultés et les modalités d'accès aux emplois.

Sur le plan économique, l'analyse de l'insertion professionnelle possède une valeur heuristique importante, non seulement sur le plan de la production d'informations, mais aussi en ce qu'elle constitue un questionnement de ce que peut être le marché du travail.

La présente étude se veut à la fois descriptive et analytique. Il s'agit d'une part de produire un certain nombre d'informations concrètes, pouvant intéresser les responsables de l'information, de l'orientation des universités ainsi que les enseignants. D'autre part, l'objectif de ce travail est la justification d'une conception originale

(1) Voir notamment - "L'insertion des jeunes dans la vie active", O.C.D.E., Paris, 1977.

- Bertrand SCHWARTZ, "L'insertion professionnelle et sociale des jeunes", Rapport au Premier Ministre. 1981.

susceptible de mieux interpréter les problèmes d'insertion.

Nous nous proposons en effet, de développer une approche dynamique de l'insertion professionnelle en introduisant des raisonnements en termes d'itinéraire, de succession de situations professionnelles. Comme l'indique C. DURAND : "Si l'emploi pour l'entreprise est un marché, il est pour le travailleur histoire de vie. D'où son analyse en termes d'itinéraire professionnel, de carrière, de filière, de trajectoire" (1).

Toutefois, l'investigation empirique que nous tenterons de réaliser sur la base de questionnaires écrits, se trouve limitée par la nature même de la population étudiée. Celle-ci est constituée d'étudiants issus des universités de Saint-Etienne et Lyon II inscrits à un diplôme à caractère terminal.

Pour l'instant, nous nous proposons de présenter les sous-bassements théoriques et méthodologiques de notre réflexion ; les conclusions provisoires qui transpireront de cette partie ne seront qu'une première "interrogation de fond", un préalable nécessaire.

(1) In "L'emploi, enjeux économiques et sociaux", Colloque de Dourdan, Maspéro, 1982, p. 7.